

Étude IFOP pour Hellio, en partenariat avec Acteurs Publics : Inquiets face à la hausse des prix de l'énergie, 55 % des maires envisagent de jeter l'éponge aux prochaines élections



Dans le contexte actuel où l'envolée des prix de l'énergie est au cœur de l'actualité, Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, a souhaité prendre le pouls des élus locaux pour mesurer l'impact de cette hausse dans les territoires et appréhender les solutions envisagées pour y faire face.

L'ifop a mené pour Hellio, en partenariat avec Acteurs Publics, une étude à laquelle 609 maires représentatifs de l'ensemble des collectivités de France ont répondu entre le 20 octobre et le 10 novembre 2022¹.

¹ La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de la commune, région). Les données ont été redressées lors du traitement sur la base des variables suivantes : le sexe, l'âge, la région et la taille de l'unité urbaine de la commune.

Une vision morose de l'avenir

L'INTENTION DES MAIRES DE SE REPRÉSENTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES (1/2)

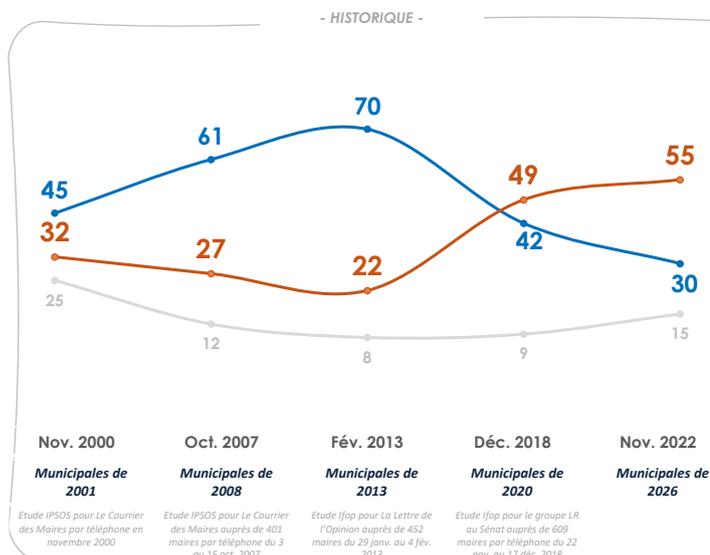
Q : Avez-vous l'intention de solliciter un nouveau mandat de maire lors des prochaines élections municipales de 2026 ?

PROPORTION DE MAIRES QUI...

... souhaitent se représenter

...NE souhaitent PAS se représenter

Ne se prononcent pas



ifop | hellio | acteurspublics

© IFOP 2022

Pour l'Ifop, c'est un **résultat jamais vu depuis 20 ans ! 55 % des maires n'ont pas l'intention de briguer un nouveau mandat aux prochaines élections municipales de 2026.**

Dans le contexte actuel, leur moral est en berne. Hausse des prix de l'énergie, surmenage, responsabilités croissantes, indemnités trop faibles, projets à mener avec un budget de fonctionnement réduit, l'ensemble de ces facteurs concordants amplifient la morosité des maires.

Une tendance exacerbée dans les communes de 2 000 à 9 999 habitants (59 %), où les élus locaux se retrouvent en prise directe avec leurs administrés et doivent gérer des situations de plus en plus conflictuelles.

Pour contenir l'hémorragie et éviter de payer le surcoût aux fournisseurs d'énergie, la mutualisation des approvisionnements énergétiques avec d'autres collectivités est l'une des solutions envisagées par un peu plus de la moitié des élus locaux (55 %). Hellio précise que c'est déjà le cas pour certaines communes qui se sont associées par le biais des syndicats départementaux d'énergie. Cette majorité est davantage prononcée dans les communes de plus de 10 000 habitants.



FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

L'action du Gouvernement pour aider les communes jugée par les maires

+ La satisfaction à l'égard de la politique du Gouvernement

33 % des maires se montrent satisfaits de l'accompagnement du Gouvernement pour lutter contre la hausse des prix. L'État doit intensifier ses efforts pour soutenir les collectivités territoriales, les élus en attendent plus ! Depuis cette étude, les annonces faites viennent apporter quelques réponses mais celles-ci restent insuffisantes au regard des moyens nécessaires pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics :



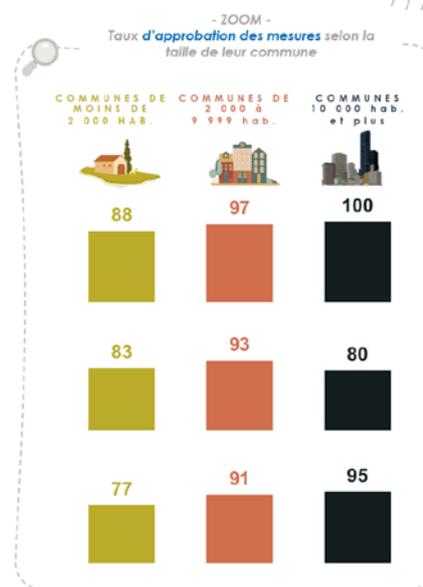
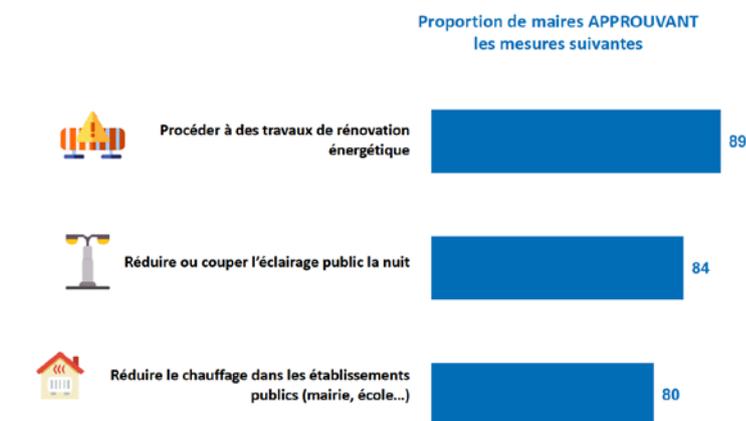
Pierre-Marie Perrin
Directeur des affaires
publiques et juridiques de Hellio

« Signal positif, le Gouvernement vient d'annoncer, depuis la réalisation de cette étude, un engagement de 1,5 milliard d'euros supplémentaires pour la rénovation énergétique au sein des collectivités. Cette mesure a été votée dans le cadre du projet de loi de finances 2023. », détaille Pierre-Marie Perrin, directeur des affaires publiques et juridiques de Hellio.

+ L'approbation des mesures et dispositifs financiers annoncés

L'APPROBATION DE DIVERSES MESURES PERMETTANT LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

Q : Approuvez-vous chacune des mesures suivantes pour réduire la consommation énergétique dans votre commune ?



© IFOP 2022

Pour réduire les consommations d'énergie et éviter les coupures cet hiver, le Gouvernement a appelé les collectivités à prendre un certain nombre de mesures. Parmi elles, **la réalisation de travaux de rénovation énergétique fait l'unanimité auprès de 89 % des sondés**. Viennent ensuite **les actions de sobriété** telles que la **réduction ou la coupure de l'éclairage public la nuit (84 %)** et **la baisse du chauffage dans les établissements publics (mairie, école, etc.)**, des décisions pourtant mal perçues par les administrés.

FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Les communes rurales de moins de 2 000 habitants sont un peu moins enclines à baisser le chauffage, laissant apparaître un **clivage entre petites (77 %) et grandes collectivités (95 %)**. Cet écart s'explique notamment par le fait que la proportion de passoires thermiques dans le patrimoine géré par les communes rurales est globalement plus élevée que sur la moyenne des collectivités. Réduire le chauffage ne fait qu'aggraver la sensation de froid.

Pour limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie, plusieurs dispositifs ont été mis en place ou sont envisagés par l'État.

Perçu comme indispensable par 29 % des maires, le bouclier tarifaire mérite cependant d'être prolongé et intensifié pour une écrasante majorité, de manière uniforme quelle que soit la taille des collectivités.

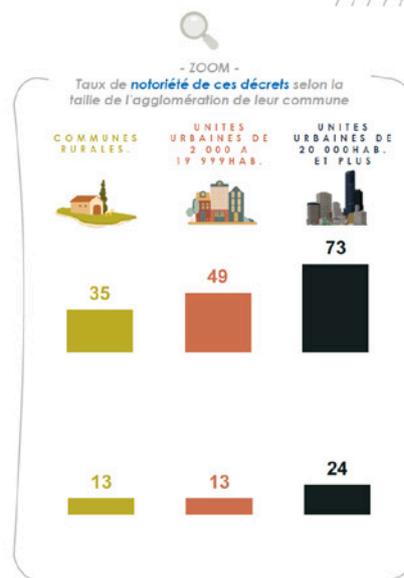
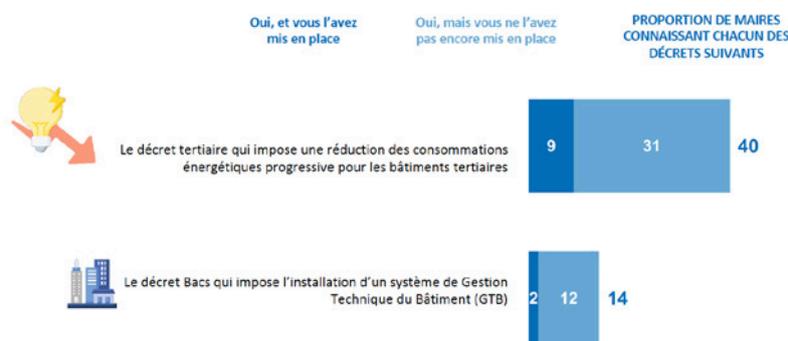
Du côté des **financements d'aides à la transition énergétique des bâtiments publics**, même son de cloche, avec **encore plus d'insatisfaction : 73 % des élus estiment qu'ils sont insuffisants**. Ce résultat reste cependant à nuancer : l'annonce du budget supplémentaire de 1,5 milliard d'euros, faite après ce sondage, devrait contribuer à rassurer les élus. Seul bémol, cette enveloppe reste largement inférieure aux 100 milliards alloués lors du plan de relance.

La mise en place d'un dispositif financier comparable à MaPrimeRénov' remporte une nette adhésion : **90 % des maires souhaitent en bénéficier**. Bien compris par le grand public depuis la transformation du crédit d'impôt en une prime forfaitaire, ce levier présente également un intérêt pour les collectivités.

+ Les décrets pris pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments peu connus

LA NOTORIÉTÉ DES DÉCRETS PRIS POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Q : Connaissez-vous chacun des décrets suivants qui cherchent à améliorer la performance énergétique des bâtiments ?



© IFOP 2022

Phénomène jugé inquiétant par Hellio, **60 % des élus locaux interrogés ont indiqué ne pas connaître le décret tertiaire, aussi appelé dispositif Éco Énergie Tertiaire, alors que celui-ci existe pourtant depuis 2019, avec une proportion accentuée chez les élus des communes rurales (75 %)**.

Pour rappel, les échéances de réduction des consommations d'énergie sont les suivantes : - 40 % d'ici 2030, - 50 % d'ici 2040 et - 60 % d'ici 2050.

Les collectivités ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour déclarer les consommations énergétiques de leur parc immobilier tertiaire concerné sur la plateforme OPERAT de l'Ademe. Ce décret arrivera-t-il à atteindre les objectifs définis ? Telle est la question qui peut se poser.

Autre échéance réglementaire encore plus largement ignorée par une écrasante majorité (86 %) : le décret BACS (pour « Building Automation & Control Systems ») impose de mettre en place un système d'automatisation et de contrôle dans certains bâtiments tertiaires d'ici le 1^{er} janvier 2025.



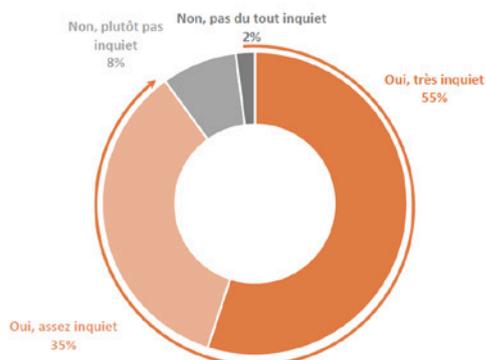
Augustin Bouet
Directeur Grands Comptes de Hellio

« Ces résultats laissent apparaître un besoin de formation et un travail de sensibilisation et d'information encore plus accru, notamment auprès des élus des communes de petites tailles. Les collectivités sont pourtant un des publics les plus concernés par ces décrets », observe Augustin Bouet, directeur Grands Comptes de Hellio.

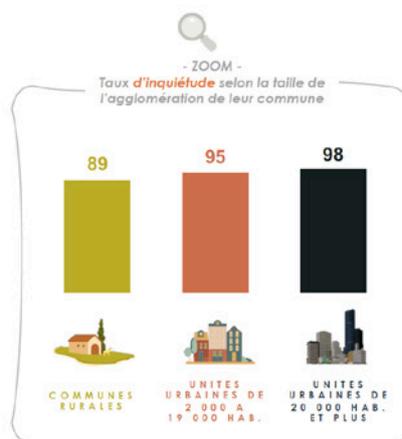
90 % des maires inquiets vis-à-vis de la hausse des prix de l'énergie

L'INQUIETUDE VIS-A-VIS DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE POUR LE BUDGET DE SA COMMUNE

Q : Etes-vous inquiet face à la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité et carburant) pour votre budget de fonctionnement ?



90% des maires sont inquiets face à la hausse des prix de l'énergie



© IFOP 2022

C'est unanime ! **Une majorité écrasante des maires (90 %) se montrent inquiets face à la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité et carburant) pour leur budget de fonctionnement.** Ils sont même 55 % à se dire très inquiets. Un sentiment partagé par tous les types de collectivités, qu'elles soient petites ou grandes.

En moyenne, la part relative de l'énergie dans le budget de fonctionnement des maires a augmenté de 4 points en un an, passant de 10 % en décembre 2021 à 14 % en novembre 2022. Mais ce résultat est à pondérer selon HELLIO : « Ce n'est que le début, cette hausse devrait s'aggraver dans les mois à venir puisque un grand nombre de collectivités bénéficient encore sans doute de tarifs négociés avant la hausse et font appel à des fournisseurs institutionnels, comme EDF ou des établissements locaux de distribution, ayant moins impacté leurs prix », commente Augustin Bouet.

Les mesures envisagées pour faire face à la hausse des prix de l'énergie

L'INTENTION DE METTRE EN PLACE DIVERSES MESURES POUR FAIRE FACE A LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ENERGIE

Q : Comptez-vous mettre en place les mesures suivantes pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie ?



- ZOOM -
Proportion de maires **les ayant mis en place ou ayant l'intention de les mettre en place** selon l'inquiétude vis-à-vis de la hausse des prix de l'énergie pour le budget de leur commune

Maires très inquiets	Maires assez inquiets	Maires pas inquiets
87	85	76
84	76	90
77	74	62
54	36	24
38	26	8
22	28	11
21	10	12

PROPORTION TOTALE DE MAIRES AYANT DÉJÀ MIS EN PLACE OU AYANT L'INTENTION DE METTRE EN PLACE AU MOINS UNE MESURE

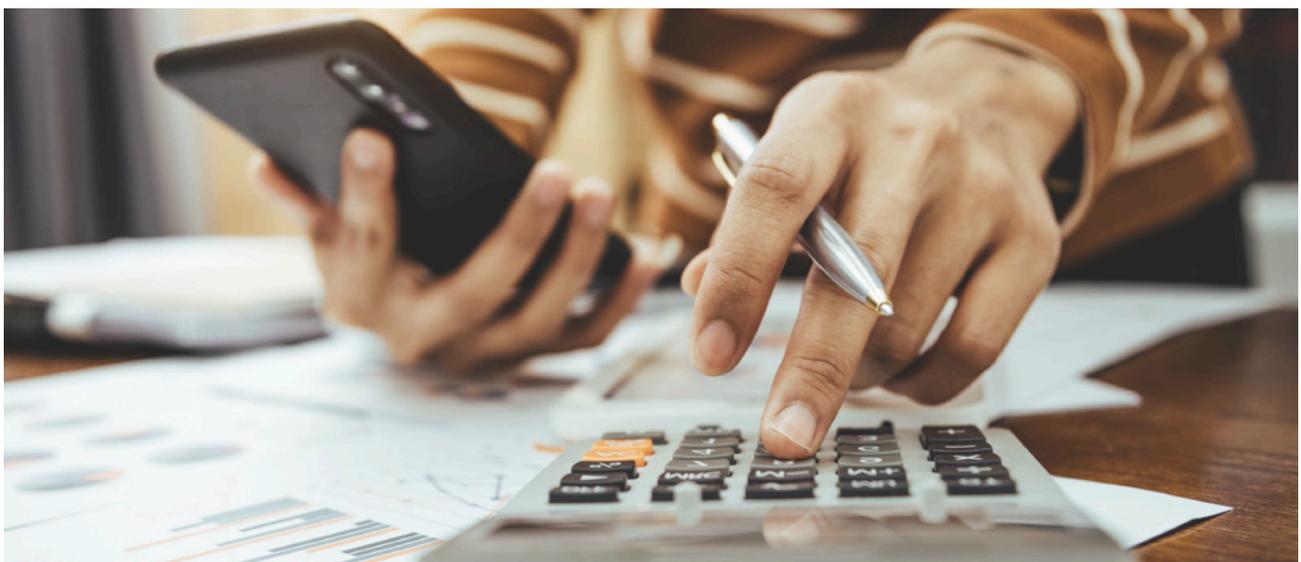
89	78
----	----



© IFOP 2022

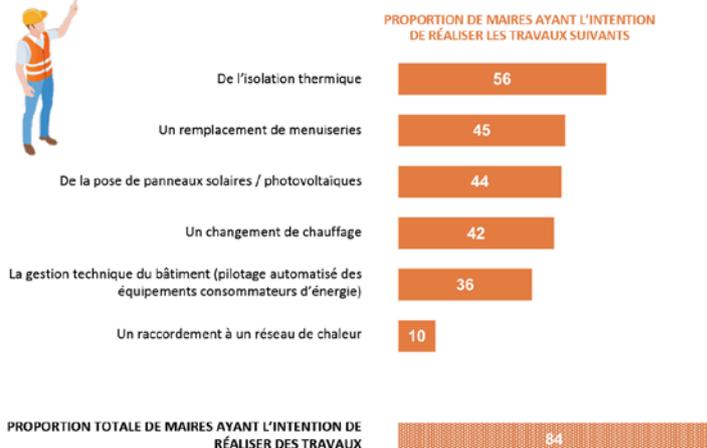
Pour contrer la hausse des coûts de l'énergie, les maires privilégient en premier lieu **des actions de sobriété énergétique, comme chauffer moins les locaux et équipements (85 %) ou couper l'éclairage la nuit (82 %)**. Des mesures moins contraignantes et plus rapides à mettre en place, mais qui ne résoudront pas les problèmes à long terme.

Plus difficiles à mettre en œuvre, **les travaux de rénovation énergétique n'arrivent qu'en 3^e position, avec 11 points de moins (74 %), alors qu'ils représentent une solution pour consommer moins et mieux, de manière plus durable, avec à la clé des économies d'énergie bien plus importantes.** « Pour préserver l'environnement, les leviers de sobriété énergétique ne suffiront pas », analyse Augustin Bouet.



L'INTENTION DE REALISER DIVERS TRAVAUX POUR FAIRE FACE A LA HAUSSE DES COUTS DE L'ENERGIE

Q : Envisagez-vous de réaliser les travaux suivants sur votre commune pour réduire votre facture énergétique et rendre vos bâtiments publics plus performants ?



- ZOOM -
Proportion de maires ayant l'intention de réaliser ces travaux selon la part de consommation d'énergie dans leur budget de fonctionnement 2022

	De 1 à 5%	De 6 à 10%	De 11 à 15%	De 16 à 20%	Plus de 20%
De l'isolation thermique	56	56	52	69	61
Un remplacement de menuiseries	31	45	47	47	57
De la pose de panneaux solaires / photovoltaïques	24	44	47	41	75
Un changement de chauffage	32	45	49	38	54
La gestion technique du bâtiment (pilotage automatisé des équipements consommateurs d'énergie)	34	39	39	44	37
Un raccordement à un réseau de chaleur	8	13	8	11	3
PROPORTION TOTALE DE MAIRES AYANT L'INTENTION DE RÉALISER DES TRAVAUX	72	86	78	87	95



© IFOP 2022

Le quart de tête des travaux de rénovation énergétique les plus plébiscités par les élus correspond à celui pour lequel Hellio est le plus sollicité par les collectivités: l'isolation thermique (56 %), le remplacement des menuiseries (45 %), la pose de panneaux solaires / photovoltaïques (44 %) et le changement de chauffage (42 %).

Des résultats décevants pour le raccordement au réseau de chaleur

Hellio regrette que le **raccordement à un réseau de chaleur arrive loin derrière, avec seulement 10 % des intentions. Une solution pourtant intéressante en termes d'indépendance énergétique, de recours aux énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de réduction réelle sur le long terme des consommations.**

Ce résultat révèle qu'il y a un travail à faire de la part de l'État sur la formation et la sensibilisation auprès des collectivités sur le sujet des réseaux de chaleur. Beaucoup de collectivités pensent que ce système de chauffage est réservé aux grandes villes, alors qu'il y a beaucoup de réseaux de chaleur en milieu rural.

« Il est primordial de développer de nouvelles unités de production de chaleur car la capacité de chauffer en amont fait défaut aujourd'hui, le seul raccordement ne suffit pas. Il y a beaucoup à faire auprès des acteurs de l'industrie et de l'agriculture sur la récupération de chaleur fatale, souvent non utilisée, qui pourrait servir à alimenter les réseaux de chaleur. C'est un sujet qu'il faut remettre au goût du jour et qu'il faut aider. Le raccordement bénéficie déjà d'une aide financière, via le Coup de pouce Chauffage des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), mais on peut aller encore plus loin en mettant en place des leviers supplémentaires dédiés aux unités de production de chaleur », détaille Augustin Bouet.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Constat rassurant, **la fermeture des services publics, comme les crèches ou les piscines, n'est pas envisagée par les collectivités**, ils sont seulement **9 %** à y songer.



Pierre Maillard
PDG de Hellio

« Dans un contexte de crise énergétique jamais connu jusqu'alors, et une inquiétude grandissante des maires de France dans l'exercice de leurs fonctions, les acteurs privés comme Hellio doivent accentuer leur soutien auprès des élus dans la rénovation et l'efficacité énergétique de leurs bâtiments publics. Accélérer cette transition énergétique permettra d'apporter rapidement un confort pour les usagers du service public, mais également de redonner de nouvelles marges de manœuvre pour les élus. C'est ce à quoi nous nous attelons ! », souligne Pierre Maillard, PDG de Hellio.

À propos de Hellio

Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com